

Etat civil : Porrentruy

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 227

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Parfaitement !... est-ce que nous ne sommes pas plus tranquilles sans cela ?... Et puis, les polémiques à soutenir !... la campagne à mener !... les injures à recevoir ! les haines à affronter... Rien que de penser à tout cela, j'avais la chair de poule. J'ai déclaré nettement à Mme Dordive que je m'y opposais absolument, et, pour avoir la paix, il a renoncé à se présenter... Ce que je m'en félicite !...

A ce moment, les messieurs firent irruption dans le salon... La conversation s'arrêta net, et un sentiment de poignante tristesse s'empara de tous les cœurs quand, d'une voix brève et furieuse, ils eurent fait connaître le résultat...

A quelques voix de majorité, les socialistes avaient passé !

Et c'étaient, dans la pièce somptueuse, des paroles ardentes qui se croisaient avec un cliquetis d'épées... des bras qui se levaient au ciel comme pour attester qu'on n'avait rien épargné pour faire triompher la bonne cause... des prévisions sombres qui faisaient plisser les fronts et se lisaient au fond des yeux enflammés, sous les sourcils froncés.

— Oh ! les misérables !... s'écriait-on unanimement, tromper ainsi le peuple !... le bercer d'irréalisables chimères pour capter ses suffrages !... se faire de sa crédulité et de son bon cœur un piédestal facile pour monter plus haut !... Passer les semaines à fomentier les troubles et les grèves !... Quel mal ne feront-ils pas, à présent qu'ils sont au pouvoir ?... Que vont devenir la prospérité, et l'honneur et le sort de la ville pendant les quatre ans que vont durer leurs pouvoirs ?...

Autant de questions qui semblaient énormes, gonflées de dangers effrayants, si pleines d'inconnus menaçants, le même mot, comme un sinistre refrain, revenait à la fin de toutes les phrases : Oh ! les misérables !... les misérables !...

— Petite... dit tout bas Mme Stromate en reconduisant dans le corridor Mme Dordive, qui se retirait avec son mari, les socialistes sont des gens bien pervers, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui ! s'écria la jeune femme.

— Eh bien ! je sais quelqu'un plus coupable qu'eux encore !

— Qui donc ?

— Vous !...

JEAN DES TOURELLES.

Mœurs agricoles

Pour être heureux dans la profession de cultivateur, il faut avoir l'esprit spécial de ce noble état, et d'abord aimer la simplicité. Aux champs, où l'on a moins qu'à la ville occasion de voir et de recevoir, le luxe citadin serait sans objet. La beauté des récoltes et du bétail, l'ordre dans les bâtiments, dans la cour de ferme, à la maison, au milieu des champs, voilà le luxe de l'agriculture. Celui-là donne du profit, tandis que l'autre exige de la dépense.

Puisque la vie rurale offre peu de distractions extérieures, le cultivateur doit trouver sa joie dans le travail : ce qui ne peut guère avoir lieu, si le travail ne répond lui-même à la double nature de l'homme ; si tantôt il ne délasse l'esprit en fatiguant le corps ; si d'autres fois il ne repose le corps en exerçant l'esprit ; si ne se compose en un mot, d'occupations manuelles et d'études intellectuelles.

Par sa participation aux ouvrages manuels du faire-valoir, le cultivateur inspire à chacun

l'activité, et il entretient dans sa propre personne cette force de constitution qui lui permet d'exercer une surveillance exacte à toute heure et par tous les temps. Au moyen du travail intellectuel, il ennoblit sa profession, et il prend dans le monde un rang distingué. Pour ce second genre d'occupation, n'a-t-il pas toujours devant lui le livre de la Nature tracé par la main de Dieu ? Lire dans ce livre sublime avec reconnaissance, amour et respect, y chercher ce qui peut éclairer son art et le rendre plus productif ; s'aider à cet effet du secours des sciences acquises ; révéler à ses semblables les découvertes utiles qu'il peut faire : quel beau travail ou plutôt quelle admirable récréation !

Le cultivateur doit être non seulement laborieux, mais encore patient et persévérant, le résultat de ses efforts ne se fait-il pas souvent attendre pendant plusieurs années ?

S'il a connaissance d'un procédé nouveau, il l'essayera d'abord en petit, afin de l'adopter ensuite, s'il y a lieu, avec pleine et parfaite connaissance de cause.

A cette sage prudence, qu'il joigne l'impatience d'agir lorsque le moment favorable est arrivé. En agriculture « faire tard, c'est faire mal » : à peu de chose ajoute un peu, disait Hésiode, fais cela souvent, et ce peu deviendra beaucoup.

Cette économie essentielle ne doit pas empêcher d'appliquer à chaque branche de l'exploitation tout ce qu'elle réclame : « Ce que tu fais, fais-le bien ! »

Elle admet aussi certaines habitudes d'une vie très confortable. Ainsi, on doit voir sur la table du cultivateur des mets copieux et substantiels, et lorsqu'il revient fatigué, une flamme bienfaisante pétille dans son foyer. A certains jours de fête qu'il doit célébrer joyeusement, j'aime à trouver sous son toit la généreuse hospitalité des temps antiques. Ses vêtements et sa chaussure seront tels, qu'ils ne craignent ni de les salir ni de les mouiller.

À la ville on se lève tard. À la ferme, il faut se réveiller au champ du coq. Dans les longs jours d'été, qu'un peu de sommeil à midi répare les forces de chacun, et que, sauf quelques cas, exceptionnels, le repos hebdomadaire soit fidèlement observé, comme nécessaire à tous : Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

En résumé les mœurs agricoles ont leur cachet spécial ; mais elles ne comportent nullement, comme quelques personnes le supposent, la grossièreté, la malpropreté, l'ignorance.

On peut vivre simplement et avoir une grande noblesse de sentiments, de manières et de langage. On peut avoir les bras vigoureux et une intelligence non moins active.

On peut ne pas craindre de marcher sur la terre humide et aimer à tenir nette de fange la cour de ferme. On peut s'enrichir par une sage économie et exercer largement la charité. On peut travailler avec ardeur et trouver le temps de se reposer le dimanche.

Tel doit être le cultivateur : simple et distingué, fort de corps et studieux d'esprit, économe et généreux, ardent au travail et fidèle à ses devoirs.

Par la réunion de telles qualités, il attirera sur lui-même l'estime et l'amour de ses semblables.

P. I. ZAN.

Bibliographie

Les Annales franc-comtoises. — Sommaire de la livraison de mars-avril 1902 : I. L'œuvre poétique d'Edouard Grenier, par M. H. Mairoit.

II. Les almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, 1743 à 1793, par M. J.-M. Suchet. III. Autour du centenaire de Victor Hugo, par M. E.-C. Gaudot. IV. Mélanges et comptes rendus.

Les *Annales franc-comtoises* paraissent tous les deux mois, par livraisons de 80 pages in-8° raisin. On s'abonne à Besançon, chez M. Paul Jaquin, imprimeur, rue Poitune, 29, et chez les principaux libraires : Un an : 6 fr. pour la France ; Union postale : 7 fr.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ay bin, ça inco in malin, c'thanne di Vâ, qu'é écrit dans le *Pays di duemoëne* lai deriere lattré patoise ; ai l'â inco en lai boëne foi, s'ai crai tot ce qu'an y raiconte. Son ichetoire de Courroux, vou, d'âipré lu, en troverait enne fanne que n'ape maitresse ai l'ôta, à couju de felay biain. Ai fârait être bâne po ne point compare le truc di propriétaire de lai tchâdiere. De temps que mon petêt mairtchin de bric-à-brac s'aimannay ai Courroux, po allay pare son potat, ai dié en sai fanne *pai téléphone*, de ne paint motray ses écouennes à petêt djue, main de y livray lai tchâdiere comme si elle l'âivy fay bin velantie. Ai l'âidjouté, po déciday son capitaine, qu'âivô l'âirdgent de lai gaidjure, ai velay poiat raitchetay enne neuve tchâdiere, ai peu enne belle écouve de tringeld. — Vos comprendes mitenaint poquoi cte fanne que potche les tiulattes comme les âtres, n'ai pe saitay tchu enne écouve po meujurie les épates di djue. Te ne l'ai pe dinche compris, toi, hanne di Vâ, bote tes lunettes.

Moi, i veu vôs en dire enne de Coffaivre, s'ai fâ faire le tot di Vâ. In bon paysain di velaidg se trovay in duemoëne à soy à cabaret di Tchevâ biain. Ai l'âivy djé djoliment caressie lai dive boteille, ay peu se trovay in po dain les brindzingues, comme an dit. Ses camarades iy diennent : « Aitend paie, tiain t'âdré ay l'ôta, tai fanne te veut revôdre. Quoi, mai fanne ? répondjé-té, mai fanne ? ça enne aindge. Tiain i adray ay lôtâ, i veut lai faire ay tchaintay. Té in mentou ; nos vlan gaidgie âivô toi qu'elle ne veupe tchaintay. Jy vait-é po dous litres ? Ayie ! Ay bin, veni donc écoutay.

L'hanne rentré en effet, ay peu, en rentraint, ay se boté à tchaintay :

Je suis le maître, je suis le maître, je suis le maître à la maison. Sai fanne répondgé tchu le mainme ten en tchaintaint : Tus es une bête, tu es une bête, tu es une bête à la maison. Lai gaidjure feut diaigne Les côs de soueta airivainent po le dessert.

Stu que n'âpe de bôs.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois d'avril 1902.

Naissances.

Du 2. Triponez Joseph Alire, fils d'Arnold, horloger, du Noirmont et de Marie née Jeanne-rat. — Du 2. Chételat Alfred Pierre, fils de Louis, monteur de boîtes de Montsevelier et de Emma née Voisard. — Du 2. Barré Elisa Marguerite, fille de Georges, horloger remonteur de Faverois et de Elise née Bilgery. — Du 2. Guélat Marie Célestine Joséphine, fille de Maurice Louis, mécanicien de Bure et de Marie Honorine Berthe née Grimaitre. — Du 4. Bouteiller Geor-

gette Aline, fille de Gaston Oscar, domestique de Beaucourt et de Rosa Marie Eugénie née Crelier. — Du 5. Schirmer Germain Raimond, fils de Jules Georges, négociant de Mulhouse et de Marie Cécile née Droz. — Du 8. Babey Augusta Bertha Gabrielle, fille de François, horloger de Grandfontaine et de Amélie Berthe Augusta née Rebetez. — Du 9. Schaedeli Marie Jeanne Léonie, fille de Jacques, employé au J.-S. de Münchenbuchsee et de Maria Euranie Léonie née Erard. — Du 14. Theurillat Jean Louis, fils de Auguste, fabricant de pierres de St-Brais et de Marguerite née Pierson. — Du 14. Ballinari Antonie Rosa, fille de Frédéric, maçon de Bellinzone et de Berrut Maréchaud Zénobie. — Du 15. Jodry Suzanne Marie Marguerite, fille de Paul, monteur de boîtes de Peuchapatte et de Gaibrois Marie Joséphine née Sanglard. — Du 15. Jodry Juliette Louise Georgette, fille de Paul, monteur de boîtes de Peuchapatte et de Gaibrois Marie Joséphine née Sanglard. — Du 21. Arnaboldi René Antoine, fils de Ernest, graveur de Albate et de Jeanne née Hirschi. — Du 21. Clere Henri Paul Maurice, fils de Xavier, monteur de boîtes de Montenol et de Maria née Faivet. — Du 22. Ceppi Jean Marie Louis, fils de Alfred, avocat et président du tribunal de Porrentruy et de Mathilde née Dubail. — Du 27. Buchwalder Paul François Xavier, fils de Auguste, cultivateur de Porrentruy et de Virginie née Humair. — Du 28. Cœudevez Berthe Alice, fille de Guillaume, guillocheur de Mormont et de Alice née Petitprin. Du 30. Flury Anna Céline, fille de Morand, revendeur de Struet (Alsace) et de Catherine née Berger.

Mariages

Du 2. Jacquard François Alphonse, garçon de café de Bellevue (Saône et Loire) France et Duvaux Marie Louise de Delle. — Du 9. Hager Charles Maximilien, emboîteur de Porrentruy et Coullery Eugénie Cécile, polisseuse de boîtes de Fontenais. — Du 14. Dominé Auguste Joseph Arsène, employé de commerce de Courchapoix et Stein Marie Elise Amélie de Delle. — Du 22. Erzer Théodore, vétérinaire de Seeven (Soleure) et Bouellat Marie Jeanne Pauline de Courtelevant.

Décès

Du 2. Lavocat Jules Henri, fils d'Adrien Charles et de Bertha Virginie née Taillard de Poinçon-les-fayls (France) né en 1902. — Du 3. Jacotet Euphrosine de Richebourg France, née en 1828. Du 3. Chételat Alfred Pierre, fils de Louis et de Emma née Voisard de Montsevelier, né en 1902. — Du 3. Nicolet Paul, horloger graveur de Tramelan-dessus, né en 1866. — Du 5. Vervliet Fernand, fils de Léon Joseph et de Marie Augustine née Sangsue de Wachstebeke Belgique, né en 1901. — Du 10. Corbat Jules, journaliste de Bonfol, né en 1858. — Du 10. Ulmann Caroline née Ulmann de Delle, née en 1825. — Du 10. Eschmann Joseph, ouvrier de campagne de Glovelier, né en 1890. — Du 11. Wüthrich Fanny de Trub, née en 1875. — Du 14. Jobin Paul Xavier de Les Bois, né en 1898. — Du 14. Chapuis Pierre Etienne, docteur en médecine de Bonfol, né en 1830. — Du 15. Mérot Roger, fils de Lucien et de Eugénie née Hassenbolher de Hérimoncourt, né en 1901. — Du 16. Biehly Séraphine Victoire Césarine, journalière de Porrentruy, née en 1837. — Du 23. Vallat Justine Céline Pauline de Bure, née en 1891. — Du 29. Barthe Joseph, charpentier de Vendlincourt, né en 1864. — Du 29. Freschin Joseph, domestique de Vescomont (France), né en 1851.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 225 du *Pays du Dimanche* :

883. LOGOGRIPHE.

Amaryllis. Lys. Amiral. Mari. Lima. Lisa. Irma. Mary. Rail. Ami. La. Mi. Si.

884. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES

VOYELLES.

Si les Grâces jamais se mettaient en colère, Le pourraient-elles faire De meilleure grâce que vous ?

Racine à sa tante, Mlle Vitard,

885. MOT CARRÉ

N A V E T
A B O L I
V O U E R
E L E V E
T I R E R

886. LANGAGE FRANÇAIS.

Se moquer du tiers et du quart.

Parmi les nombreux impôts créés par la féodalité, il y avait le *tertium*, qui était ou la troisième partie de la dime, ou le droit d'enlever les herbes, ou encore le droit prélevé sur la vente des coupes de bois et de la vendange. Il y avait de plus le *quartum*, autre prestation en nature affectée surtout au produit de la vigne. On peut donc en conjecturer que les gueux, n'ayant rien et ne payant aucun impôt, se moquaient du tiers comme du quart, rappelant aux officiers du fisc le dicton populaire : « Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits ».

Ont envoyé des solutions complètes : MM. La route de la fortune tourne aussi bien pour les sots que pour les gens d'esprit ; Le Drumont de la Vallée ; Fleur de mai ; Prime-vert des près ; L'Hermitte du Pont d'Able ; le Philosophie des Cras à Porrentruy.

891. ENIGME.

Sous le pied du cheval, de l'âne, je me cache ;
Un maréchal peut m'observer.
J'appartiens au plancher que préfère la vache ;
Je suis fort bon à cultiver.
A la mer, mon séjour, on cherche à m'enlever,
Pour me faire l'honneur des festins, mais je tâche
De l'esquiver.

892. PEINTURE.

L'ŒILLET DE GAROFOLO

Que signifie l'Œillet qu'on remarque sur les tableaux du peintre Garofolo ?

893. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Cœur de Lille.
X X	2. Métal précieux.
X X X	3. Poche.
X X X X	4. Ville vaudoise.
X X X X X	5. Ville de France.
X X X X X	6. Ville d'Italie.
X X X	7. Événement, accident.
X X	8. Adverbe.
X	9. Fin de Brésil.

867. ANAGRAMME.

Du pays autrefois prenant en main la cause,
Le succès me valut un glorieux surnom ;
Voulez-vous assister à ma métaphore ?

Autrement agencez les lettres de mon nom ;
Dès lors je ne suis plus qu'une vulgaire chose
Servant au relieur et sans bien grand renom.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 20 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Bonfol-Beurnevésin-Vendlincourt. — Assemblée paroissiale le 4^e juin à 3 h. pour procéder au renouvellement des autorités paroissiales.

Faly. — L'assemblée convoquée sur dimanche est renvoyée à plus tard.

Saignelégier. — Le 22 à 9 heures du matin pour passer les comptes, statuer sur différentes demandes d'achat de terrains, s'occuper de la canalisation du village.

Bons mots

Au bal.

— Vous paraissez aimer beaucoup la danse, mademoiselle ?

— Mon Dieu ! monsieur, le médecin m'a ordonné de transpirer le plus possible.

* * *

A la campagne :

La maman. — Lili, qu'as-tu fait de ton parapluie ?

Lili. — Mais, maman, papa dit toujours que c'est un pépin ; alors je l'ai planté dans le jardin pour avoir des pommes.

* * *

On a promis à Tutur de le mener chez Imoda et on a dit : « Il y aura des glaces. » Aussi a-t-il eu soin d'apporter des patins.

Cote de l'argent

du 7 Mai 1902

Argent fin en grenailles. fr. 91. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 93. — le kilo.

Editeur-Imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois d'avril 1902.

Noms des bouchers	Chevaux Bœufs Vaches Génisses Taureaux Veaux Porcs Moutons Chèvres Chauffage								Recettes			
									Fr.	Ct.		
Buchwalder	—	5	—	1	—	22	17	5	—	—	114	—
Courbat	—	3	—	—	—	14	9	2	—	—	62	—
Oser	—	1	2	1	—	15	12	1	—	—	75	50
Grimler Th. Vve.	—	2	—	—	—	10	10	—	—	—	49	—
Grédy P.	—	2	1	—	—	8	8	—	—	—	49	—
Pinaton E.	—	2	3	—	1	23	18	5	1	—	118	50
Voillat Gust. Vve	—	4	—	—	—	10	11	—	—	—	65	—
Scherrer E.	—	1	3	—	—	16	10	3	—	—	75	—
Grimler Paul	—	1	3	—	—	19	11	2	1	—	81	50
Charles Schick	—	6	—	—	—	7	—	2	—	—	54	50
Particuliers												
J. Bernard	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	14	—
J. Chiquet	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7	—
Flükiger	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1/2 taxe	3 50
Total	—	27	14	2	3	144	106	20	2	—	768	50